

**EN - Installation instructions**

**IT - Istruzioni per l'installazione**

**FR - Instructions pour l'installation**

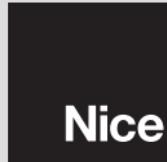
**ES - Instrucciones para la instalación**

**DE - Anleitungen für die Installation**

**PL - Instrukcje montaż**

**NL - instructies voor de installatie**

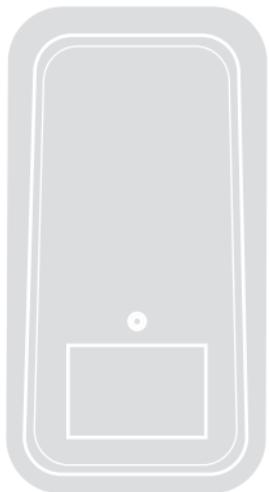
**CE 0682**



# **Nice**

# **HSDOM21**

**Home security outdoor detector**



# FRANÇAIS

Instructions originales

## RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

- Installer le produit dans une position difficile à atteindre pour en éviter l'endommagement intentionnel.
- Ne pas installer le produit dans un endroit exposé aux courants d'air chaud ou froid et fréquenté par des animaux à sang chaud (**fig. 1**).
- Si l'endroit à protéger est fréquenté par des animaux domestiques, il faut positionner HSDOM21 à une hauteur adéquate et l'orienter correctement de manière à maintenir la zone de sensibilité, à 50-70 cm du sol, comme indiqué dans la **fig. 2** (vue verticale) ; éventuellement, il est possible de réduire aussi la valeur de la sensibilité du détecteur.
- Ne pas installer HSDOM21 dans des endroits exposés au rayonnement solaire direct, pour éviter une surchauffe interne ; le soleil n'endommage pas l'appareil mais produit une variation de la sensibilité du détecteur infrarouge en faussant ainsi les effets de la compensation de la température ambiante qui est différente de celle à l'intérieur de l'appareil.
- Ne pas utiliser HSDOM21 pour protéger des zones extérieures soumises aux intempéries comme par exemple la neige ou la pluie battante ; ces agents climatiques pourraient provoquer des alarmes imprévisibles.

HSDOM21 est un détecteur volumétrique à double technologie à infrarouge et radar à micro-ondes. Il est prévu pour couvrir une zone mesurant jusqu'à 12 m et avec une couverture angulaire de 90° ; il dispose du réglage de la sensibilité,

du type d'alarme (immédiate ou à la deuxième impulsion) et de la protection contre l'ouverture et le sabotage. Il est indiqué pour une utilisation dans des lieux extérieurs protégés. **Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et interdite !** Nice ne répond pas des dommages résultant d'une utilisation impropre des produits, différente de ce qui est prévu dans le présent guide.

## 1 - FONCTIONNEMENT

HSDOM21 est un détecteur volumétrique à double technologie (PIR = Passive Infra-Red detector + MW = Micro Wave doppler detector) conçu pour détecter une personne en mouvement, à l'intérieur d'une zone protégée. Les deux technologies différentes permettent de réduire la possibilité que se vérifient des alarmes imprévisibles dues à des facteurs ambients ; pour un fonctionnement optimal il faut positionner et régler correctement le produit. Dans les cas les plus extrêmes, pour réduire ultérieurement les alarmes imprévisibles, il est possible d'installer deux détecteurs dans la même zone mais opposés l'un à l'autre, en programmant la centrale sur la fonction « AND » (voir notice d'instructions de la centrale). L'utilisation du support orientable mod. HSA3 (accessoire en option) permet un positionnement correct et l'orientation du produit, en particulier pour la fixation dans un angle (voir chap. 2 - Installation).

HSDOM21 fonctionne avec 3 piles alcalines type AA ; il ne dispose d'aucune connexion électrique vers l'extérieur et en cas de détection d'intrusion, il transmet l'alarme par radio à la centrale.

Dans le produit, le détecteur d'infrarouges est toujours actif et en cas de détection d'intrusion (led verte allumée) il active immédiatement le détecteur à micro-ondes (led orange allu-

FR

mée) ; si ce dernier confirme lui aussi la présence d'un corps en mouvement, l'état d'alarme se déclenche (led rouge allumée).

**Attention !** – Quand le couvercle supérieur de HSDOM21 est enlevé, le système reste toujours actif.

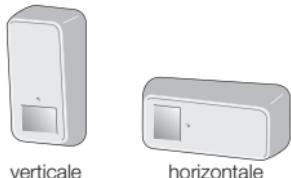
Le détecteur dispose de protections contre le sabotage et contre l'ouverture.

HSDOM21 transmet à la centrale un signal de bon fonctionnement toutes les 40 minutes environ qui est nécessaire pour la « fonction supervision » présente sur la centrale.

## 2 - INSTALLATION

### Recommandations

- Déterminer la position et la hauteur de fixation de HSDOM21, en fonction de la surface de protection que l'on souhaite obtenir : se référer à la **fig. 2**.
- Vérifier attentivement la forme de la zone à protéger ; en cas de doute, avant la fixation définitive, il est conseillé de fixer provisoirement le produit en effectuant les essais et les éventuels réglages nécessaires.
- La conformation particulière de la lentille du détecteur infrarouge, crée une surface sensible type « rideau ». Si le détecteur est placé à la verticale la surface sensible est horizontale (parallèle au sol) ; si par contre le détecteur est placé à l'horizontale, la surface sensible est verticale (protection rideau avec effet barrière).



Il est important d'évaluer attentivement ces aspects en fonction de la zone à protéger, suivant l'insensibilité aux animaux et en fonction du risque

de traversée rapide de la zone.

- Si l'on souhaite installer le produit en angle, il faut utiliser le support orientable mod. HSA3 (accessoire en option) : **Attention !** – quand on utilise le support orientable, on perd, en partie, la protection antisabotage car l'aimant reste sur la patte. Si l'aimant n'est pas utilisé, il faut exclure la protection, en réglant le **dip-switch 5 = ON**

**01.** Décider la position de fixation de la patte en vérifiant qu'elle est compatible avec l'encombrement total du détecteur : il doit être possible d'atteindre le levier pour le décrochage (**fig. 3**) et il doit y avoir suffisamment de place pour pouvoir décrocher et accrocher le détecteur.

**02. A – Fixation au mur :** effectuer deux trous pour les chevilles de fixation et un trou pour l'aimant, servant à la protection « antisabotage ». Fixer ensuite la patte à l'aide des chevilles (**fig. 4-A**) ;

**02. B – Fixation en angle avec support mod. HSA3 :** fixer le support au mur (voir notice d'instructions) puis fixer la patte au support en suivant les indications (**fig. 4-B**) ;

**03.** Ouvrir le boîtier en dévissant les 4 vis arrière (**fig. 5**) ;

**04.** Préparer la centrale pour la reconnaissance de HSDOM21 (voir guide d'instructions de la centrale) ;

**05.** Ouvrir le logement de la pile comme indiqué **fig. 6** et arracher la languette isolante qui maintient les piles déconnectées : HSDOM21 émet deux séries de 3 bips et commence sa programmation en reconnaissance automatique ; opération qui est confirmée par 1 bip émis par la centrale (4 bips indiquent que le dispositif est déjà programmé).

**06.** Effectuer la programmation des dip-switchs (**fig. 7**) et le réglage des trimmers (**fig. 7**) en se référant au chap. 3 Programmation ; puis effectuer le « **Test** » de fonctionne-

ment, voir paragraphe 3.1.

07. Refermer le boîtier (**fig. 8**) et accrocher HSDOM21 à sa patte de fixation (**fig. 9**).

### 3 - PROGRAMMATION

HSDOM21 dispose de n° 5 « **dip-switchs** » (**fig. 7**) qui permettent de programmer certains paramètres de fonctionnement et de n° 2 « **trimmers** » de réglage (**PT1** et **PT2** - **fig. 7**) : voir **Tableau 1** et **Tableau 2**.

#### 3.1 - Procédure de programmation et « Test » de fonctionnement

01. En premier, programmer le détecteur infrarouge avec 1 impulsion pour déclencher alarme : **dip-switch 3 = OFF** (**Tableau 1**).
02. Programmer ensuite la « sensibilité » du détecteur infrarouge PIR : **dip-switch 2** avec la valeur minimum nécessaire (**Tableau 1**).
03. Régler au minimum, la valeur du « retard après l'intrusion » : **trimmer PT2** (**fig. 7**).

04. Régler la valeur de la sensibilité du détecteur à micro-ondes (**trimmer PT1** - **fig. 7**)

05. Vérifier la couverture de la zone protégée : effectuer de brefs mouvements à l'intérieur de la zone et contrôler les signalisations émises par la led. Si nécessaire, régler la valeur de la sensibilité. **Attention !** – La lentille du détecteur infrarouge est positionnée fixe sur le couvercle, par conséquent, les essais de détection doivent être faits avec l'appareil fermé.

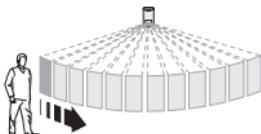
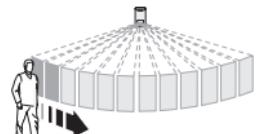
06. Après avoir réglé la sensibilité, pour réduire les risques d'alarmes impropre, il est conseillé de régler le **dip-switch 3 = ON** (2 impulsions pour déclencher l'alarme).

07. Pour la même raison, régler au maximum la valeur du « retard après l'intrusion » : **trimmer PT2** (**fig. 7**), de manière compatible avec les exigences de détection.

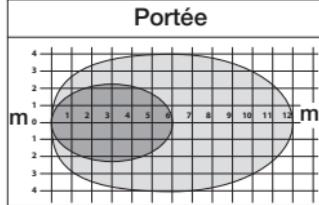
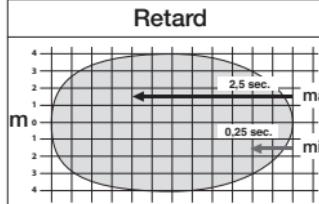
08. Après avoir terminé la vérification de fonctionnement il est conseillé de placer le **dip-switch 4 = ON** pour éteindre la signalisation de la led.

Tableau 1

Dip-switch	Fonction	Notes
Dip 1	Non utilisé	
Dip 2 = OFF	Zone sensible détecteur infrarouge jusqu'à 6 m	
Dip 2 = ON	Zone sensible détecteur infrarouge jusqu'à 12 m	<p>A diagram illustrating the coverage pattern of the infrared detector. It shows a fan-shaped beam emanating from the origin (0,0) along the horizontal axis, labeled 'm'. The beam covers a distance of 12 units. The vertical axis is also labeled 'm' and ranges from 0 to 4. The coverage area is a cone opening at the origin and extending to the 12 mark on the horizontal axis.</p>

Dip 3 = OFF Dip 3 = ON	Nombre d'impulsions infrarouge pour alarme = 1 Nombre d'impulsions infrarouge pour alarme = 2	 
Dip 4 = OFF Dip 4 = ON	Leds signalisation actives Leds signalisation éteintes	<b>Attention !</b> – La signalisation des leds provoque une plus grande consommation des piles.
Dip 5	Non utilisé	
Dip 6 = OFF Dip 6 = ON	Compensation température désactivée Compensation température active	Elle provoque l'augmentation automatique de la sensibilité du PIR quand la température ambiante dépasse 30°C. Ne pas activer cette fonction si cela n'est pas nécessaire.

**Tableau 2**

Trimmer	Fonction	Notes
PT1	Réglage zone détecteur micro-ondes de 6 à 12 m   	
PT2	Retard après l'intrusion dans la zone sensible avant l'alarme   	

### 3.2 - Signalisations

HSDOM21 dispose d'1 led à 3 couleurs et d'un avertisseur qui émet des signalisations acoustiques.

Le détecteur d'infrarouges est toujours actif et en cas de détection d'intrusion (led verte allumée), il active immédiatement le détecteur à micro-ondes (led orange allumée) ; si ce dernier confirme lui aussi la présence d'un corps en mouve-

ment, l'état d'alarme se déclenche (led rouge allumée). La signalisation de piles épuisées est donnée avec une avance de 15-30 jours par rapport à l'épuisement total. Dans tous les cas, il est préférable de les remplacer au plus vite. Quand les piles sont partiellement épuisées, la signalisation de l'alarme pourrait être compromise.

LED	Fonction
Verte	Détection par détecteur infrarouge (PIR = OK)
Orange	Retard intrusion en cours ( MW = ?)
Rouge	Alarme intrusion (PIR+MW = OK)
Avertisseur	Fonction
1 Beep	Signalisation alarme (intrusion, sabotage...)
3+3 Bips	Programmation détecteur (introduction piles)
5 Bips	Signalisation piles épuisées

### 4 - REMPLACEMENT PILES

**Attention !** – N'utiliser sous aucun prétexte des piles différentes du type prévu. Les piles doivent être remplacées toutes ensemble (par des piles neuves). Ne pas mélanger les piles de marque ou modèle différents. Ne pas utiliser de piles rechargeables.

**Attention !** – Avant de décrocher le détecteur de la patte de support, il faut mettre la centrale en mode « TEST CENTRALE » pour éviter de provoquer des signalisations de sabotage inutiles.

**01.** Pour décrocher le détecteur de la patte de support, il faut agir sur le levier d'accrochage (**fig. 3**).

**02.** Faire coulisser le détecteur d'environ 5 mm vers le haut

puis l'éloigner de la patte de support (**fig. 3**).

- 03.** Ouvrir le boîtier en dévissant les 4 vis arrière (**fig. 5**) ;
- 04.** Ouvrir le logement des piles comme indiqué **fig. 6** et remplacer les piles. **Respecter la polarité indiquée.**
- 05.** Refermer le détecteur en vissant les 4 vis arrière (**fig. 8**) et accrocher HSDOM21 à la patte de fixation (**fig. 9**).

### 5 - MISE AU REBUT DES PILES ET BATTERIES

**Attention !** – Les piles et les batteries présentes dans les dispositifs qui composent le présent système d'alarme, même si elles sont épuisées, contiennent des substances polluantes, elles ne doivent donc pas être jetées avec les ordures ménagères. Il faut les mettre au rebut en adoptant

les méthodes de collecte sélective prévues par les normes en vigueur dans le pays d'utilisation.

## 6 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

**Avertissements :** • Toutes les caractéristiques techniques indiquées se réfèrent à une température ambiante de 20 °C ( $\pm 5^{\circ}\text{C}$ ). • Nice S.p.a. se réserve le droit d'apporter des modifications au produit à tout moment si elle le jugera nécessaire, en garantissant dans tous les cas les mêmes fonctions et le même type d'utilisation prévu.

■ **Typologie :** détecteur volumétrique à double technologie, infrarouges (PIR) et radar à micro-ondes (MW) ; pour l'utilisation à l'extérieur. Protection contre l'ouverture et le sabotage

■ **Alimentation :** 4,5 V avec 3 piles 1,5 V type AA ou équivalentes ■ **Courant absorbé :** 70  $\mu\text{A}$  au repos - 40 mA en émission ■ **Autonomie :** estimée à 2 ans (avec Dip 4 = ON), avec signalisation de pile épuisée. ■ **Transmission radio :**

communication numérique, en double fréquence « Dual-Band » (433 et 868 Mhz) contrôlée par quartz ; dispositifs précodés à l'usine et gérés en reconnaissance automatique

■ **Portée radio :** 100 m en espace libre et en l'absence de perturbations ; environ 20 m à l'intérieur de bâtiments

■ **Isolement :** Classe III ■ **Fréquence micro-onde :** 9,9 GHz ■ **Puissance maximum micro-onde :** < 20 mW (conforme à EN 50371) ; pour un temps maximum continu de 5 s

■ **Indice de protection du boîtier :** IP 65 ■ **Température de fonctionnement :** de -25°C à +55 °C ■ **Utilisation dans des environnements de classe :** II ■ **Montage :** mural ■ **Dimensions (mm) :** 158 x 83 x 50 ■ **Poids :** 0,37 kg

## DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

**Note :** Le contenu de cette déclaration de conformité correspond à ce qui est déclaré dans la dernière révision disponible - avant l'impression de la présente notice technique - du document officiel déposé au siège de Nice S.p.a. Le présent texte a été réélabore pour des raisons d'édition.

**Numéro :** 331/HSDOM21

**Révision :** 0

Je soussigné Luigi Paro en qualité d'Administrateur Délégué, déclare sous mon entière responsabilité que le produit :

**Nom producteur :** NICE s.p.a.

**Adresse :** Via Pezza Alta, 13, Z.I. Rustignè, 31046 Oderzo (TV) Italie

**Type :** DéTECTEUR à infrarouge à double technologie par radio

**Modèles :** HSDOM21

**Accessoires :**

Est conforme aux critères essentiels requis par l'article 3 de la directive communautaire suivante, pour l'usage auquel ces produits sont destinés :

• 1999/5/CE DIRECTIVE 1999/5/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 9 mars 1999 concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunication et la reconnaissance mutuelle de leur conformité

Selon les normes harmonisées suivantes :

protection de la santé : EN 50371:2002 ; sécurité électrique : EN 60950-1:2006 ; compatibilité électromagnétique : EN 301 489-1V1.8.1:2008 ; EN 301 489-3V1.4.1:2002 ; spectre radio : EN 300220-2V2.1.2:2007, EN300440-2V1.3.1:2009

Conformément à la directive 1999/5/CE (annexe V), le produit résulte de classe 1 et est marqué :

**CE 0682**

En outre, le produit est conforme à ce qui est prévu par les directives communautaires suivantes :

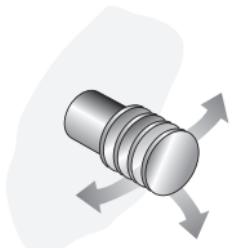
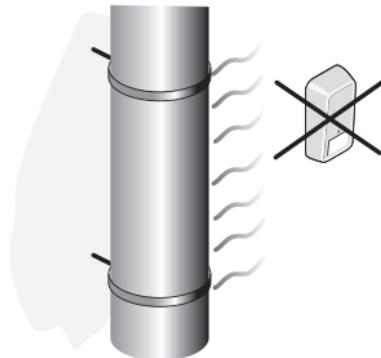
• 2004/108/CEE (ex directive 89/336/CEE) DIRECTIVE 2004/108/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 15 décembre 2004 concernant l'harmonisation des législations des états membres relatives à la compatibilité électromagnétique et qui abroge la directive 89/336/CEE

Selon les normes harmonisées suivantes :

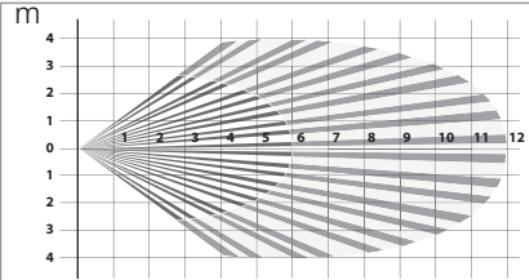
EN 50130-4:1995+A1:1998+A2:2003

Oderzo, le 20 novembre 2009

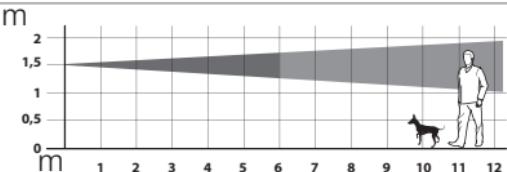
Ing. Luigi Paro (Administrateur Délégué)

**1****2**

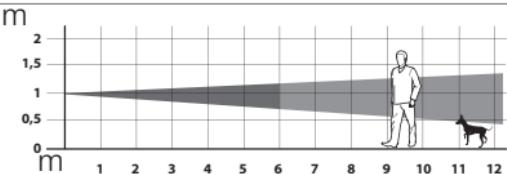
## P.I.R. RANGE - TOP VIEW



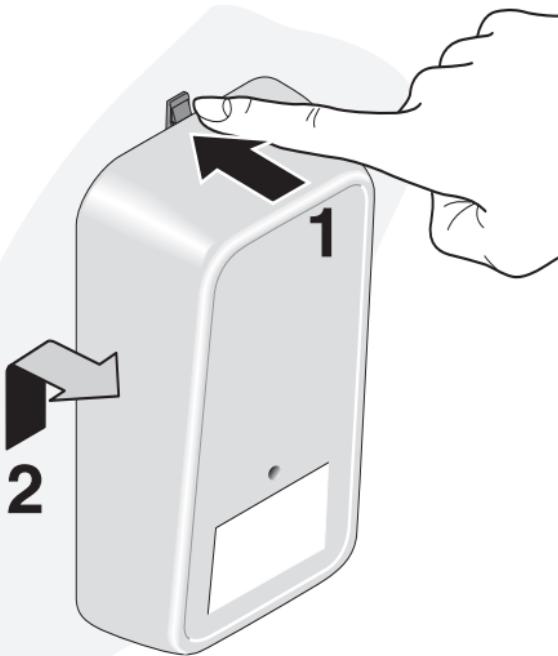
## P.I.R. RANGE - SIDE VIEW



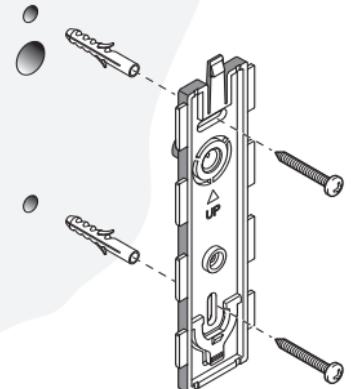
## P.I.R. RANGE - SIDE VIEW



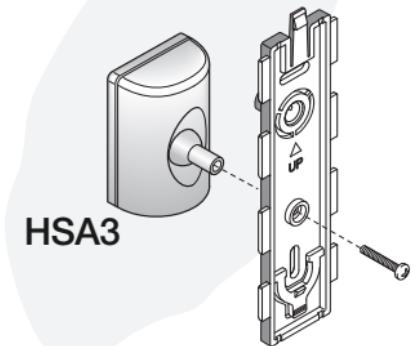
**3**



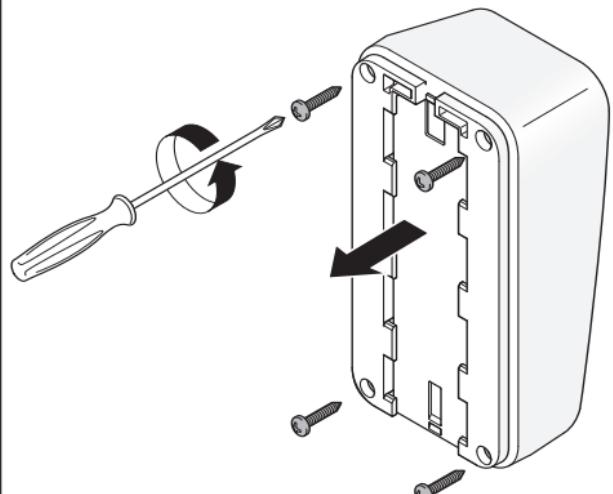
**4 A**



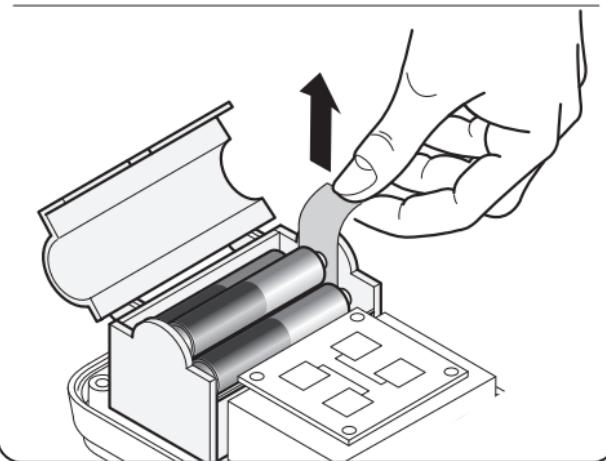
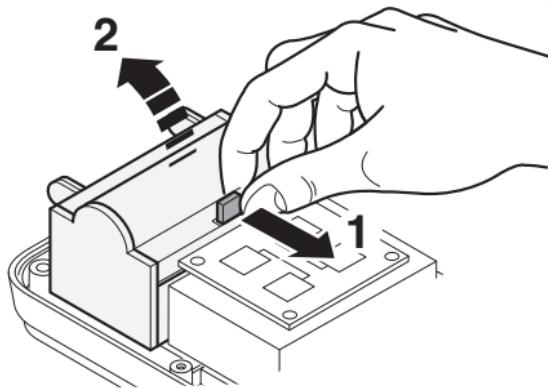
**4 B**



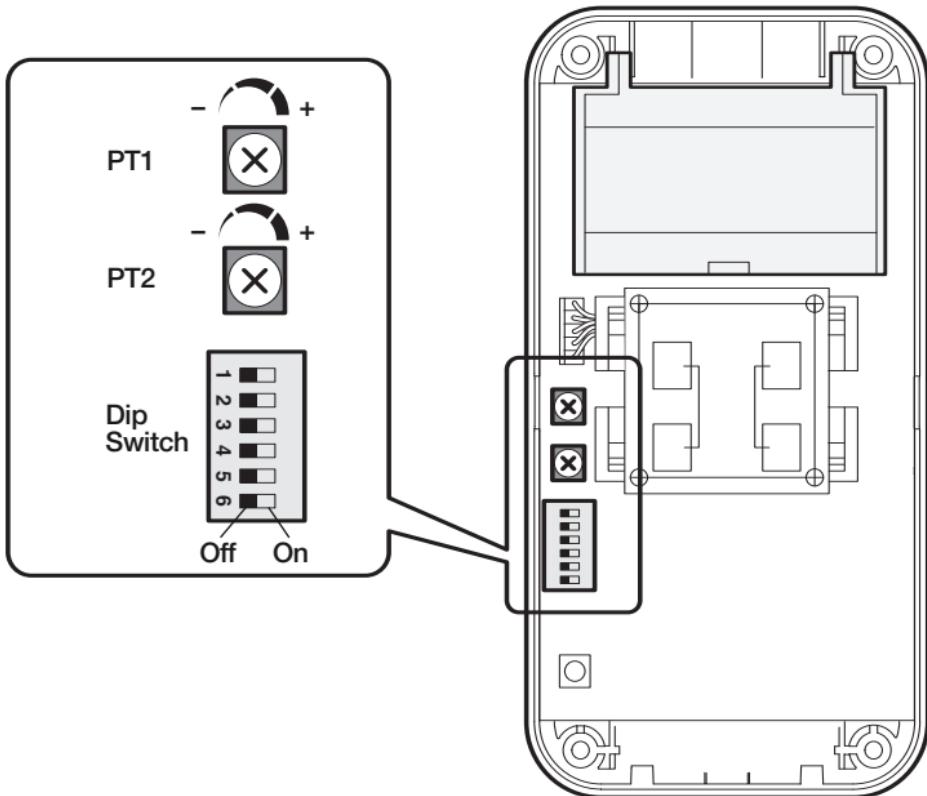
**5**



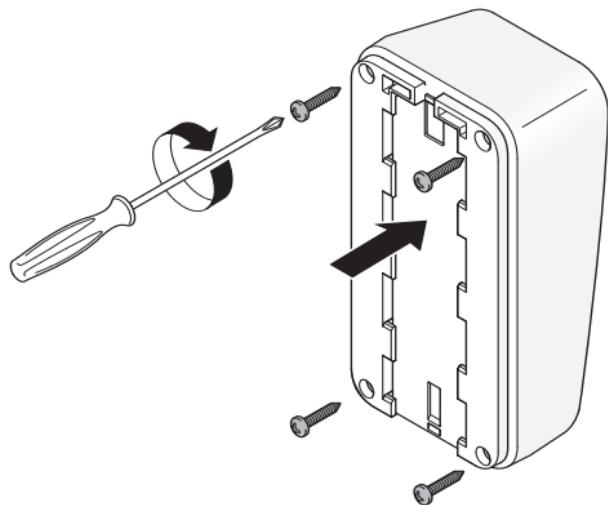
**6**



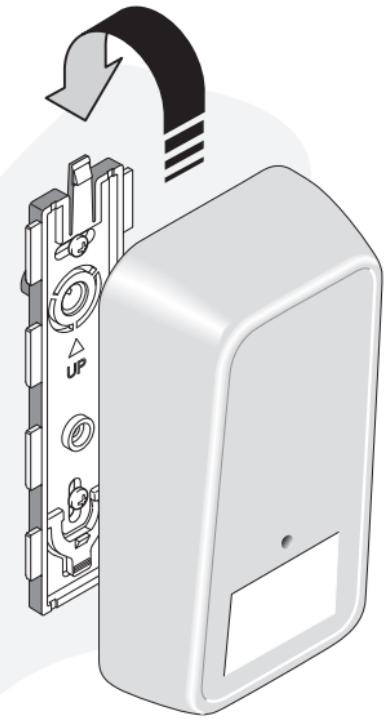
7



8



9



IST318.4862 – Rev.00 – 15-01-2010

---

## **Headquarters**

**Nice SpA**

Oderzo TV Italia

Ph. +39.0422.85.38.38

Fax +39.0422.85.35.85

[info@niceforyou.com](mailto:info@niceforyou.com)

---

[www.niceforyou.com](http://www.niceforyou.com)

